
Descente à la demande, entre 2 arrêts, à partir de 22h

En ce moment

Nouveau sur le réseau T2C

Le SMTC?AC lance **la descente à la demande sur le réseau T2C à partir de 22h**. Mis en œuvre le **1^{er} juillet 2024**, ce dispositif permet aux usagères et usagers de descendre du bus entre deux arrêts afin de se rapprocher de leur destination. Il s'adresse en particulier aux femmes, qui sont souvent les premières à se sentir en insécurité dans leurs déplacements, conformément aux engagements pris en début de mandat.

La descente à la demande a pour objectif de rendre les déplacements des usagers plus sûrs, en particulier le soir. En réduisant le parcours à pied entre l'arrêt de bus et la destination finale, cette facilité permet de limiter le sentiment d'insécurité notamment la nuit dans l'espace public. Ce service est ouvert à tous, en particulier aux femmes, qui sont les plus exposées aux violences sexistes et sexuelles.

Comment cela fonctionne ?

Pour en bénéficier, il suffit de signaler au conducteur dès la montée dans le bus, son souhait de descendre entre deux arrêts. Il s'assurera ensuite des conditions de sécurité pour autoriser la descente par la porte avant : éclairage suffisant, possibilité de s'arrêter en sécurité, accostage facile et présence de trottoirs....

Toutes les lignes de bus circulant après 22h sont concernées.

C'est le cas des lignes suivantes :

- **Ligne B** : tous les jours
- **Ligne C** : les vendredis et samedis
- **Ligne 3** : les dimanches et jours fériés
- **Ligne 24** : du CHU Cébazat à Champratel les dimanches et jours fériés

L'expérimentation de la descente à la demande durera un an. À l'issue de cette période, T2C et le SMTC?AC évalueront l'efficacité du service et détermineront s'il doit être pérennisé.

[Plus d'informations sur le site de la T2C](#)